

27.03.2015 – 13:15 Uhr

L'AES soutient la feuille de route Smart Grid

Aarau (ots) -

Les Smart Grids favorisent l'intégration efficace des installations décentralisées de production d'énergie, encourageant ainsi le développement des énergies renouvelables et l'utilisation efficace de l'énergie. Ils sont indispensables pour la mise en oeuvre de la Stratégie énergétique 2050 et contribuent à la réalisation des objectifs énergétiques de la Confédération et de l'UE. Un groupe d'experts a présenté sa feuille de route aujourd'hui. L'AES salue l'élaboration de ce document qui témoigne de l'importance des Smart Grids pour l'avenir énergétique.

Un groupe de travail composé de représentants des autorités, cantons, communes, villes et associations faîtières a élaboré une feuille de route Smart Grid qu'il a présentée aux médias aujourd'hui à Berne. Cette feuille de route indique entre autres les fonctionnalités principales des réseaux du futur et anticipe les développements techniques. Elle traite également du Smart Market, le domaine non régulé.

Importance des Smart Grids

L'AES a participé à ce groupe de travail et se réjouit du résultat de ces travaux. Elle rappelle à cette occasion que la transformation et l'extension du réseau électrique existant vers un réseau électrique intelligent est indispensable pour la mise en oeuvre de la stratégie énergétique du Conseil fédéral. Les Smart Grids favorisent le développement des énergies renouvelables et l'utilisation efficace de l'énergie. Ils intègrent l'ensemble des acteurs du marché de l'électricité grâce à l'interaction de la production, du stockage, de la gestion du réseau et de la consommation dans un système global.

Stimuler les investissements

La convergence de l'infrastructure informatique et de celle du réseau électrique par les Smart Grids permet également de créer des prestations énergétiques novatrices grâce à de meilleures connaissances du comportement de consommation actuel. Il est cependant primordial de respecter la sphère privée. Le contexte réglementaire doit être organisé de façon à stimuler les investissements et les innovations. L'AES propose de mettre en place des conditions-cadre qui tiennent compte des standards internationaux en matière de transmission et protection des données, ainsi que la garantie de compatibilité des développements techniques, une réglementation des coûts et une répartition des tâches clairement définies.

Contact:

Céline Reymond, Porte-parole
Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 412 97 23,
celine.reymond@electricite.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100770556> abgerufen werden.